



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Treizième session

Rome, 16-20 avril 2018

Rapport financier 2017 du Secrétariat de la CIPV

Point 15.1 de l'ordre du jour

**Document établi par le Secrétariat de la
Convention internationale pour la protection des végétaux**

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

1. Résumé

1. On trouvera dans le présent document le rapport financier du Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Il comprend les états financiers relatifs aux ressources disponibles en 2017 au titre du budget du Programme ordinaire de la FAO ainsi qu'aux ressources extrabudgétaires de la CIPV qui ont été administrées par le Secrétariat de la CIPV durant la période considérée.
2. Le rapport financier est élaboré conformément aux directives et recommandations du Comité financier du Bureau de la CMP. Il comprend un aperçu de trois ans pour tous les chiffres, une présentation des sources de financement (Programme ordinaire ou ressources extrabudgétaires) et une présentation des ressources extrabudgétaires ventilées par période d'exécution des projets, ainsi que d'autres données financières ventilées.
3. En 2017, le montant total des ressources mises à la disposition du Secrétariat de la CIPV s'élevait à 6 202 195 USD, dont 2 864 177 USD alloués au titre du Programme ordinaire de la FAO et 3 338 018 USD provenant de ressources extrabudgétaires de la CIPV (contributions et reports), comme indiqué au tableau 1. Le montant total des dépenses pour 2017 – Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires confondues – est de 5 091 906 USD, dont 2 988 548 USD sur le Programme ordinaire de la FAO et 2 103 358 USD provenant de ressources extrabudgétaires de la CIPV, comme indiqué au tableau 1. Le déficit de 124 371 USD sur les ressources allouées au titre du Programme ordinaire de la FAO (2,1 pour cent de l'enveloppe biennale) a été couvert à titre exceptionnel par le Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs (AG) de la FAO.
4. Les ressources mises à disposition au titre du Programme ordinaire de la FAO ne peuvent être utilisées qu'au cours de l'exercice biennal pour lequel elles sont allouées, tandis que les ressources extrabudgétaires de la CIPV peuvent être reportées sur l'année suivante, en fonction des différents accords conclus pour les fonds fiduciaires et les projets. Par conséquent, l'écart constaté entre les ressources disponibles et les dépenses engagées durant les périodes considérées est principalement dû au report des ressources extrabudgétaires de la CIPV pouvant être dépensées l'année suivante.

Tableau 1. Ressources mises à la disposition du Secrétariat de la CIPV en 2017, en USD

Année	Ressources disponibles (USD)			Dépenses effectives (USD)		
	Budget alloué au titre du Programme ordinaire de la FAO	Fonds fiduciaires extrabudgétaires de la CIPV (contributions, fonds alloués à des projets disponibles et reports)	Total	Budget alloué au titre du Programme ordinaire de la FAO	Fonds fiduciaires extrabudgétaires CIPV	Total
2015	2 915 996	2 734 415	5 650 411	2 928 168	1 879 761	4 807 929
2016	3 038 732	2 584 437	5 623 169	3 038 731	1 691 622	4 730 353
2017	2 864 177	3 338 018	6 202 195	2 988 548	2 103 358	5 091 906

5. Les efforts de mobilisation de ressources et une gestion financière rigoureuse ont permis au Fonds fiduciaire multidonateurs (Fonds fiduciaire spécial de la CIPV) de rester en excédent (le montant reporté de 2017 à 2018 s'élève à 1 228 153 USD, contre 1 098 756 USD de 2016 à 2017). En 2017, six Parties contractantes et une organisation internationale ont versé des contributions au Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV (Fonds fiduciaire spécial de la CIPV) (voir le tableau 4).

6. Au total, les dépenses engagées pour l'organisation de la douzième session de la Commission des mesures phytosanitaires (2017) s'élèvent à environ 971 800 USD. La République de Corée a pris en charge directement et indirectement 62 pour cent (soit 601 800 USD) de ces dépenses.
7. Le budget 2017 du Secrétariat de la CIPV – fonds alloués au titre du Programme ordinaire et ressources extrabudgétaires confondus – a été exécuté conformément au *Plan de travail et budget du Secrétariat de la CIPV pour 2017* présenté lors de la douzième session de la CMP (2017).
8. Le Secrétariat de la CIPV a veillé à ce que tous les crédits alloués en 2017 au titre du Programme ordinaire de la FAO aux activités et salaires du Secrétariat soient intégralement employés pour les activités inscrites au budget.

2. Programme ordinaire de la FAO

9. En 2017, les ressources allouées au Secrétariat de la CIPV au titre du Programme ordinaire de la FAO s'élevaient à 2 864 177 USD, conformément au Programme de travail et budget 2016-2017 de la FAO approuvé en 2015 par la Conférence de la FAO, qui prévoyait un montant total de 5,9 millions d'USD (figure 1). Cette année-là, 70 pour cent des ressources allouées au titre du Programme ordinaire relevaient de l'objectif stratégique 4 – Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces – et 30 pour cent correspondaient à l'objectif stratégique 2 – Intensifier et améliorer de manière durable l'apport de biens et de services issus de l'agriculture, des forêts et des pêches.

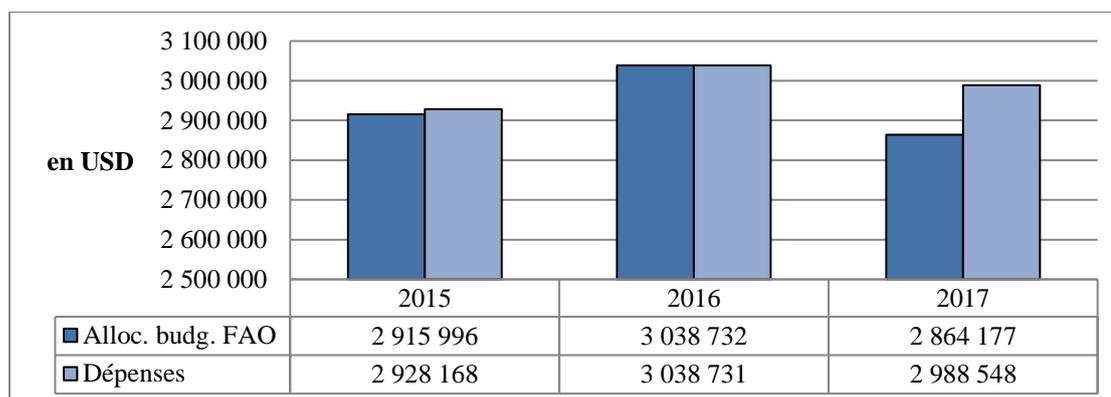


Figure 1. Comparaison entre l'allocation au titre du Programme ordinaire de la FAO et les dépenses pour la période 2015-2017 (l'intervalle entre 2,5 et 3 millions d'USD est ici agrandi par souci de clarté graphique.)

10. En 2017, le montant total des dépenses du Secrétariat de la CIPV engagées au titre du Programme ordinaire de la FAO s'élevait à 2 988 548 USD. Comme les années précédentes, la priorité du Secrétariat de la CIPV en matière financière a été d'exécuter avec efficacité toutes les activités inscrites au budget. Cet objectif a été atteint en 2017.

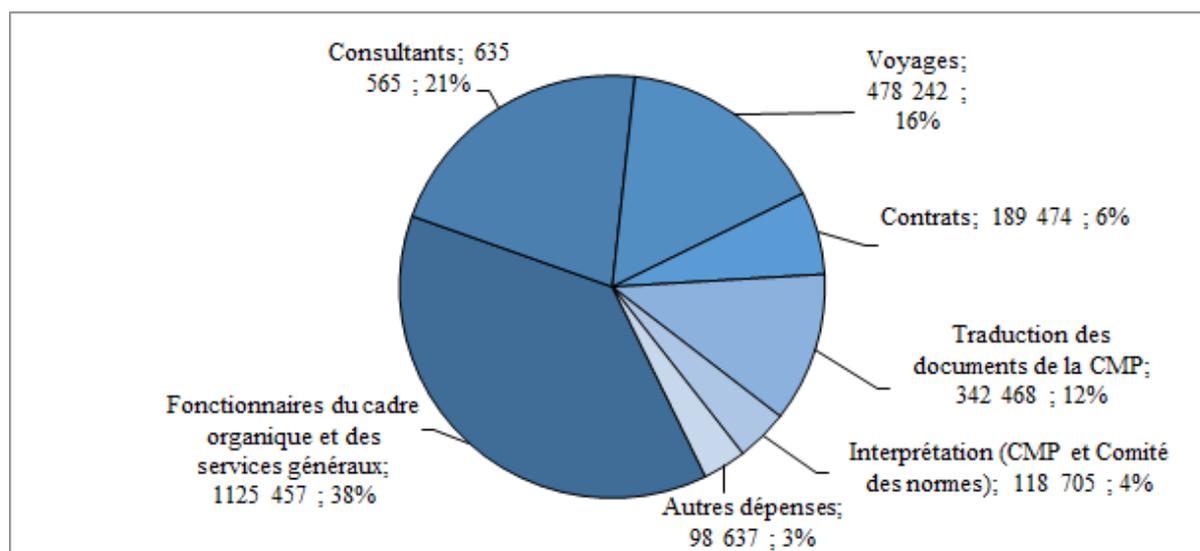


Figure 2. Dépenses engagées en 2017 au titre du Programme ordinaire de la FAO, par catégorie (en USD)

11. Sur le montant total des dépenses engagées en 2017 au titre du Programme ordinaire de la FAO (2 988 548 USD), 1 761 022 USD couvraient des dépenses de personnel (fonctionnaires du cadre organique et des services généraux et consultants), 478 242 USD ont été consacrés aux

voyages et 650 647 USD ont été utilisés pour les contrats et les coûts de traduction et d'interprétation. Le tableau 2 présente une ventilation détaillée des dépenses engagées au titre du Programme ordinaire de la FAO.

Tableau 2. Dépenses engagées en 2017 au titre du Programme ordinaire de la FAO, par catégorie (en USD)

Type de dépenses	2015	2016	2017
Fonctionnaires cad. org. et serv. gén.	1 755 076	1 618 841	1 125 457
Consultants	274 529	412 601	635 565
Voyages	281 467	326 829	478 242
Contrats	4 121	112 529	189 474
Traduction des documents de la CMP	172 000	242 700	342 468
Interprétation (CMP et CN)	150 000	150 000	118 705
Autres dépenses	290 975	175 231	98 637
Total	2 928 168	3 038 731	2 988 548

12. Conformément aux recommandations du Comité financier, le tableau 2 ventile de manière détaillée les dépenses engagées par le Secrétariat de la CIPV au titre du Programme ordinaire, par catégorie de dépenses.
13. Le tableau 3 et la figure 3 présentent une ventilation détaillée des dépenses du Secrétariat de la CIPV engagées au titre du Programme ordinaire, par activité essentielle. Au cours des trois dernières années, le montant moyen des dépenses engagées pour la gouvernance et la gestion du Secrétariat de la CIPV s'élevait à environ 1,4 million d'USD par an. Ces dépenses comprennent l'organisation des réunions de la CMP, du Bureau, du Comité financier et du Groupe de la planification stratégique, ainsi que les dépenses liées à l'interprétation, à la traduction, au personnel temporaire, à la restauration et aux voyages pour les réunions, et elles comprennent aussi les traitements des fonctionnaires chargés de l'administration générale, les achats, les communications, la gestion financière, l'informatique (site web et activités connexes), l'enregistrement du symbole visé dans la NIMP 15, les voyages du personnel et tous les autres frais. Les activités essentielles sont en partie financées par les fonds fiduciaires et les ressources allouées à des projets (voir les informations détaillées dans les sections ci-dessous).

Tableau 3. Dépenses engagées en 2017 au titre du Programme ordinaire de la FAO, par activité essentielle (en USD)

Activité essentielle de la CIPV	2015	2016	2017
Gouvernance / Gestion / Stratégie	1 466 554	1 340 372	1 525 018
Établissement de normes	864 342	1 032 969	1 078 540
Facilitation de la mise en œuvre	597 272	665 390	384 990
Total	2 928 168	3 038 731	2 988 548

N.B.: La répartition des coûts par activité essentielle est estimative, mais les montants totaux restent les mêmes.

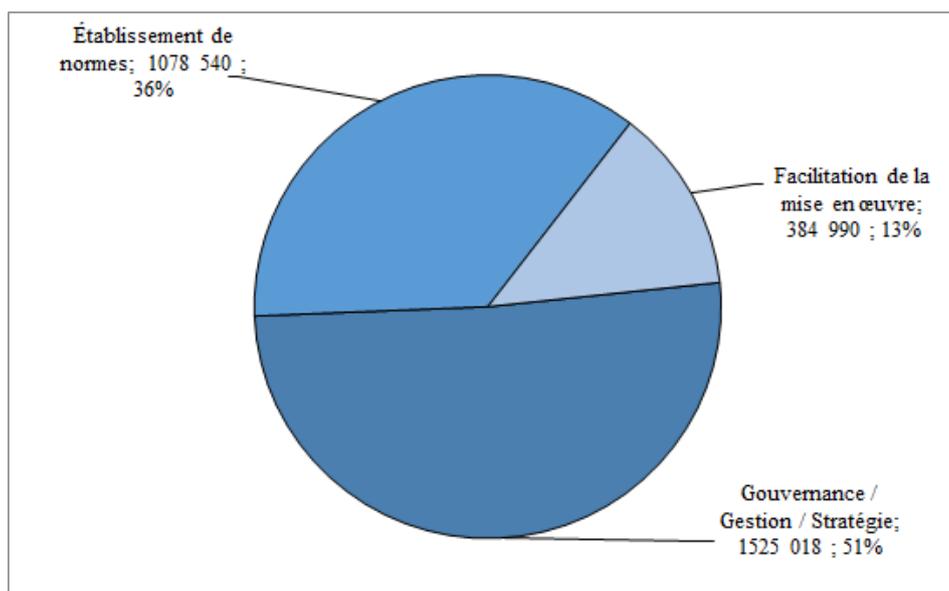


Figure 3. Dépenses engagées en 2017 au titre du Programme ordinaire de la FAO, par activité essentielle (en USD)

3. Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV (Fonds fiduciaire spécial de la CIPV)

14. Comme le montre la figure 4, les contributions au Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV étaient de 1 083 777 USD en 2017, soit une augmentation de 63 pour cent par rapport à 2016. En 2017, six Parties contractantes et une organisation internationale ont versé des contributions au Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV.
15. Sur le montant total des contributions au titre de 2017, la part liée à des activités ePhyto est de 673 017 USD. Les Parties contractantes ont par ailleurs soutenu diverses activités visant à établir des normes et à en faciliter l'application, ainsi que l'initiative en faveur de la proclamation de l'Année internationale de la santé des végétaux en 2020. L'augmentation des dépenses engagées au titre du Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV en 2017 tient en partie au recours accru au fonds fiduciaire pour les dépenses liées à la gouvernance et à la facilitation de la mise en œuvre et en partie à l'organisation de la douzième session de la CMP en République de Corée.

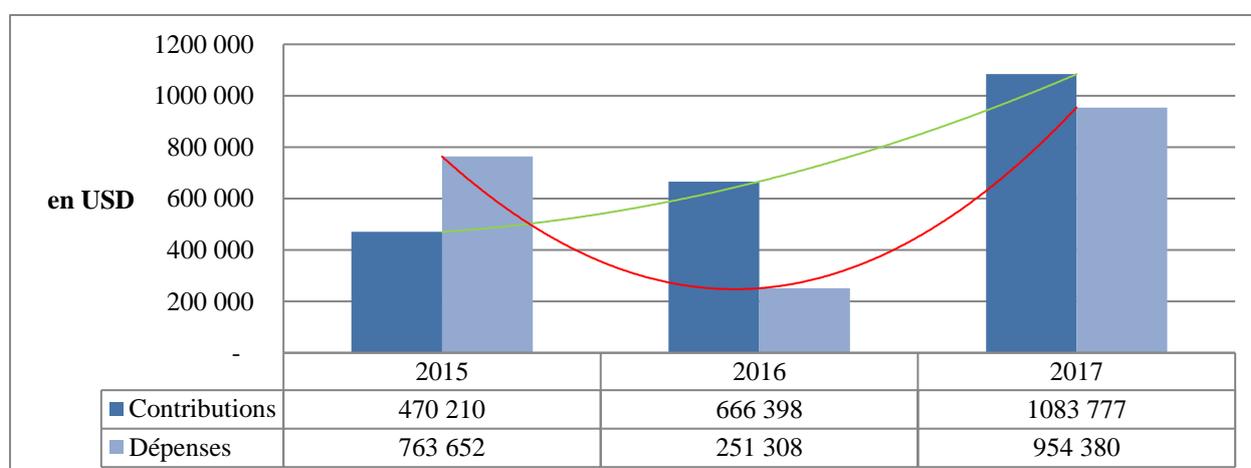


Figure 4. Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV – Contributions et dépenses (2015-2017)

16. Comme l'avait recommandé le Comité financier de la CIPV, on a ajouté au rapport la ventilation des dépenses du Fonds fiduciaire multidonateurs par activité essentielle (tableau 4): on peut y noter que 466 620 USD (49 %) ont été utilisés pour l'activité de gouvernance, 467 760 USD (49 %) pour l'activité de mise en œuvre et 20 000 USD (2 %) pour l'activité normative.
17. Le Secrétariat de la CIPV tient à remercier toutes les Parties contractantes pour leurs contributions au Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV (Fonds fiduciaire spécial de la CIPV). Ces contributions généreuses permettent aux instances de la CIPV de renforcer leurs capacités et d'offrir de meilleurs services aux Parties contractantes. Ces dernières sont invitées à continuer à contribuer au Fonds fiduciaire compte tenu du programme de travail élargi de la CIPV.

**Tableau 4. Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV – Contributions et dépenses (en USD)
pour 2017**

Contributions	2004-2014	2015	2016	2017
Afrique du Sud		137 642	-	-
Australie		-	150 000	433 017
Canada		-	-	205 793
États-Unis d'Amérique/NAPPO		-	140 000	155 000
Fédération internationale des semences (FIS)		-	-	9 875
France		-	25 000	-
Irlande		27 352	-	-
Japon		40 000	-	20 000
Nouvelle-Zélande		100 000	38 929	50 000
République de Corée		162 597	311 126	208 000
Autres		2 619	1 343	2 092
Total	3 667 438	470 210	666 398	1 083 777

Dépenses, par catégorie	2004-2014	2015	2016	2017
Fonctionnaires du cadre organique et des services généraux		630 182	237 083	495 137
Consultants		15	-	47 411
Voyages		618	-	252 903
Contrats		89 400	-	-
Frais gén. de fonct. (traduction, interprétation, divers)		-	-	102 946
Autres dépenses (dépenses d'appui FAO, divers)		43 437	14 225	55 983
Total	2 690 330	763 652	251 308	954 380

Dépenses, par activité essentielle*	2004-2014	2015	2016	2017
Gouvernance / Gestion / Stratégie		168 389	-	466 620
Établissement de normes		16 068	-	20 000
Facilitation de la mise en œuvre		579 195	251 308	467 760
Total	2 690 330	763 652	251 308	954 380

Solde	977 108	683 666	1 098 756	1 228 153
--------------	----------------	----------------	------------------	------------------

N.B.: Pour faciliter la consultation, les années précédentes (2004-2014) ont été regroupées

** La répartition des coûts par activité essentielle est estimative, mais les montants totaux restent les mêmes.*

Tableau 5. Ventilation du solde du Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV reporté de 2017 à 2018

Partie contractante / Organisation	Activité	Solde au 31 déc. 2017
Australie	Unité chargée de l'établissement des normes (TP)	150 000
	ePhyto	395 507
Canada	Unité chargée de l'établissement des normes (CN)	60 975
	Unité chargée de l'établissement des normes (GTE)	68 598
Fédération internationale des semences (FIS)	Année internationale de la santé des végétaux	9 875
	ePhyto	40 000
République de Corée	Année internationale de la santé des végétaux	40 000
	Année internationale de la santé des végétaux	3 652
	Unité chargée de la facilitation de la mise en œuvre (Surveillance)	74 204
États-Unis d'Amérique/NAPPO	ePhyto	106 614
	Année internationale de la santé des végétaux	30 000
	Année internationale de la santé des végétaux	40 000
crédits sans affectation particulière		208 728
Total (en USD)		1 228 153

18. Par souci de transparence et de précision comptable, le tableau 5 présente la répartition générale du solde reporté de 2017 à 2018. Il est prévu que l'essentiel des ressources destinées à ePhyto et à l'Année internationale de la santé des végétaux soient employées à compter de 2019, alors que les autres ressources doivent normalement être utilisées en 2018.

4. Projets de la CIPV

19. Conformément aux recommandations du Comité financier de la CIPV, le tableau 6 présente une ventilation détaillée des projets de la CIPV (en cours en 2017) et de leurs budgets, dépenses et soldes (au 31 décembre 2017) administrés par le Secrétariat de la CIPV pendant la période 2014-2017. Avec le Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV (Fonds fiduciaire spécial de la CIPV), ces projets fournissent des ressources financières essentielles pour certaines activités du Secrétariat de la CIPV. En 2017, le Secrétariat a administré sept projets de ce type. Chaque projet a son propre objet; tous les budgets ont été exécutés conformément aux accords signés. Le Secrétariat de la CIPV s'attache à exécuter toutes les activités qui entrent dans le champ d'application et le budget du projet et à s'acquitter de toutes les obligations liées à l'établissement de rapports.

Tableau 6. Projets de la CIPV mis en œuvre en 2017 par le Secrétariat de la CIPV

Intitulé du projet	Donateur	Situation au 31/12/2017	Date de début	Date de fin	Budget approuvé initial	Dernier budget approuvé	Dépenses antérieures	Dépenses en 2017	Solde au 31 déc. 2017
Projets Union européenne									
Fonds fid. Système IRSS (Partie C) (GCP/GLO/391/EC)	UE	clos	01/04/2014	31/03/2017	794 701	694 245	639 209	55 036	-
Soutien de l'UE à la CIPV (GCP/GLO/725/EC)	UE	en cours	01/01/2017	31/12/2019	989 011	989 011	-	410 928	578 083
Programme cadre pour le renforcement des capacités									
-									
Formation des facilitateurs pour l'outil ECP (MTF/GLO/527/STF)	STDF	clos	01/04/2014	31/12/2017	734 088	734 088	552 109	182 495	-
Soutien de la Suisse à l'IRSS (GCP/GLO/551/SWI)	Suisse	clos	01/07/2014	30/04/2017	339 751	339 751	272 740	28 365	-
Projet ePhyto (MTF/GLO/688/STF)	STDF	en cours	15/12/2016	14/12/2019	1 120 000	1 120 000	-	369 816	750 184
Autres									
-									
Projet Chine Coopération S.-S. (GCP /INT/291/CPR)	Chine	en cours	24/02/2017	31/12/2020	2 007 541	2 007 541	-	83 306	1 924 235
Soutien à ePhyto (GCP /GLO/827/JPN)	Japon	en cours	02/07/2017	31/08/2020	675 681	675 681	-	19 548	656 133
Total (en USD)					6 660 773	6 560 317	1 464 058	1 149 494	3 908 635

20. En plus des projets qui étaient actifs en 2017, le Secrétariat de la CIPV a engagé un nouveau projet à la fin de l'année:

Intitulé du projet	Donateur	Budget (en USD)	Dates du projet
Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre (IRSS) de la CIPV (troisième cycle) (GCP /GLO/877/EC)	Commission européenne	742 924	01 fév. 2018 - 31 août 2021

21. On trouvera une description détaillée de tous les projets à l'annexe 3 du Plan de travail et budget du Secrétariat de la CIPV pour 2018 (treizième session de la CMP, document 35).

22. Le Secrétariat de la CIPV se félicite des contributions généreuses faites aux projets par les Parties contractantes et les organisations concernées, qui lui permettent d'étoffer ses capacités et de fournir de meilleurs services. Les Parties contractantes et les organisations concernées sont invitées à continuer à contribuer aux projets de la CIPV compte tenu des demandes accrues.

5. Conclusion et perspectives

23. La situation financière du Secrétariat est stable au regard du financement au titre du Programme ordinaire de la FAO. Toutefois, son programme de travail se renforce constamment en raison des demandes croissantes de la CMP, et le niveau actuel des ressources extrabudgétaires doit être relevé pour que ces demandes soient satisfaites et que le Secrétariat exécute son programme de travail de façon ininterrompue. Le Secrétariat exprime ses remerciements à toutes les Parties contractantes et organisations concernées qui ont appuyé son programme de travail, financièrement ou en nature, en 2017. Il invite aussi les Parties contractantes et les organisations intéressées à annoncer leurs contributions pour 2018 lors de la treizième session de la CMP et à soutenir la CIPV.
24. Le Secrétariat de la CIPV a préparé un «Plan de travail et budget pour 2018» et un «Plan de travail et budget pour 2019», qui donneront un cadre opérationnel et financier à ses activités en 2018 et 2019 (documents CPM 2018/35 et CPM 2018/36 respectivement, présentés à la treizième session de la CMP).
25. Un mécanisme de financement durable reste nécessaire pour le bon déroulement du programme de travail des instances de la CIPV. Une proposition d'approche visant à obtenir un financement durable sur le long terme est présentée dans le document CPM 2018/26, dont est saisie la CMP à sa treizième session.
26. **La CMP est invitée à:**
 - 1) *prendre note* du rapport financier 2017 présenté par le Secrétariat de la CIPV;
 - 2) *adopter* le rapport financier 2017 relatif au Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV (Fonds fiduciaire spécial de la CIPV) (tableau 4);
 - 3) *encourager* les Parties contractantes à contribuer au Fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV (Fonds fiduciaire spécial de la CIPV) et aux projets de la CIPV, de préférence de façon continue;
 - 4) *remercier* les Parties contractantes qui ont contribué au programme de travail du Secrétariat de la CIPV en 2017.